

DEVIS / PROGRAMME – 2021/2022

Ligue de Bretagne de Football
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 53 35 07058 35
Siret : 777 746 678 00062

Document à transmettre à l'organisme qui prendra en charge votre formation

Volume Horaire : 16 heures

Public concerné	▪ Responsable technique de club amateur ▪ Entraîneur général de club amateur ▪ Entraîneur d'une équipe de niveau régional
Objectifs	• Identifier les compétences clés et les missions exercées par un directeur technique • Développer et manager le projet sportif du club
Prérequis	Le candidat doit au moment de son entrée en formation être titulaire du diplôme d'entraîneur de football de Niveau 3 (UEFA A BEF) ou Niveau 4 (UEFA B BMF)
Programme	La fonction de directeur technique : ○ Identifier le profil et les missions du directeur technique Le projet club : ○ Développer le projet sportif Proposer des progressions pédagogiques ○ Débriefing, manager et réaliser des feedbacks constructifs Les problématiques du directeur techniques ○ Témoignages et échanges
Méthodes et Supports	▪ Exposés théoriques, mises en situation pratiques, temps d'échanges, travaux de groupes. ▪ Supports pédagogiques sous forme de diaporamas, documentations remises aux stagiaires

Planning et
organisation

Une attestation de formation sera délivrée au terme de la session.
Elle répond aux exigences de formation continue des entraîneurs dans le cadre de l'application du Statut des Educateurs et de la délivrance des licences UEFA.

Responsable Pédagogique de la Formation : Christophe COUE

Dates : 13 et 14 juin 2022

Le parcours professionnel du stagiaire est analysé et validé avant son entrée en formation.

Coût

Coût pédagogique : 144 € (chèque à l'ordre de l'IR2F Bretagne)

Lieu de la formation, hébergement et restauration :

C.T.B. Henri Guérin,
5, allée du Haut Champ,
22440 PLOUFRAGAN

Vous choisissez l'une des options suivantes et transmettez le règlement directement avec votre fiche d'inscription (chèque à l'ordre du CTB Henri Guérin) :

- Demi-pension : 31,13 €
- Internat : 76,76 €

Attention : les stagiaires sont tenus de pratiquer lors des séances pédagogiques de terrain et doivent donc se munir de leurs équipements sportifs.